MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Martin-Sainte-Catherine au bourg

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Sainte-Catherine

Monument(s)

Appellation : Eglise Sainte-Catherine

Protection : classement

Arrêté : classement le 08/11/2004

Étendue de la protection : Eglise en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.